

## Rôle du Conseil européen dans la fixation des grandes orientations des politiques économiques

**Légende:** Extrait des Conclusions de la Présidence du Conseil européen réuni à Göteborg (Suède) en juin 2001 comme exemple pour illustrer le rôle du Conseil européen dans la définition des grandes orientations des politiques économiques. Le Conseil européen accueille avec satisfaction les grandes orientations des politiques économiques et recommande qu'elles soient adoptées par le Conseil de l'Union européenne.

**Source:** Conclusions de la présidence. Conseil européen de Göteborg, 15 et 16 juin 2001, SN 200/1/01 REV 1. [s.l.]: Conseil de l'Union européenne, 2001. 23 p. p. 1, 8-9, 21-22.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/role\\_du\\_conseil\\_europeen\\_dans\\_la\\_fixation\\_des\\_grandes\\_orientations\\_des\\_politiques\\_economiques-fr-6e209510-f121-4f84-9e8a-9dc004670bbb.html](http://www.cvce.eu/obj/role_du_conseil_europeen_dans_la_fixation_des_grandes_orientations_des_politiques_economiques-fr-6e209510-f121-4f84-9e8a-9dc004670bbb.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/08/2015

## Conseil européen de Göteborg (15 et 16 juin 2001) Conclusions de la présidence

1. Le Conseil européen s'est réuni à Göteborg les 15 et 16 juin afin de définir des orientations politiques pour l'Union. Il a :

- confirmé les avancées qui ont marqué les négociations et s'est mis d'accord sur le cadre destiné à mener l'élargissement à bonne fin, et fait avancer le débat sur l'avenir de l'Union;
- adopté une stratégie de développement durable et ajouté une dimension environnementale au processus de Lisbonne pour l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale;
- fourni des orientations pour que la politique économique soutienne la croissance et encourage les réformes structurelles;
- manifesté sa ferme intention d'agir de concert face aux crises actuelles, en particulier celles qui ont pour cadre le Moyen-Orient et les Balkans occidentaux.

2. Les travaux ont commencé par un échange de vues avec la présidente du Parlement européen, M<sup>me</sup> Nicole Fontaine, sur les principales questions à l'ordre du jour.

[...]

### **III. LE PLEIN EMPLOI ET LA QUALITÉ DE L'EMPLOI DANS UNE EUROPE COMPÉTITIVE – SUIVI DU CONSEIL EUROPÉEN DE STOCKHOLM**

#### **Perspectives économiques générales et grandes orientations des politiques économiques**

33. L'année dernière, l'économie de l'UE a enregistré des progrès considérables. La croissance a été forte et le chômage est descendu à son plus bas niveau en dix ans. Depuis, la conjoncture économique internationale s'est sensiblement détériorée, et les perspectives de croissance au sein de l'Union ont été revues à la baisse. Toutefois, le vaste marché intérieur, complété par l'euro, constitue une base forte et stable pour la croissance intérieure, qui est ainsi moins exposée aux fluctuations des taux de change. Les données fondamentales de l'économie européenne restent solides.

34. L'Union poursuivra avec détermination la mise en œuvre de la stratégie économique exposée dans les grandes orientations des politiques économiques. Elle doit continuer d'appliquer une politique macroéconomique axée sur la croissance et la stabilité. Les soldes budgétaires corrigés des variations conjoncturelles devraient, dans les années à venir, tendre vers l'équilibre ou vers un excédent, ou s'y maintenir, sur la base énoncée dans les grandes orientations des politiques économiques. Il faudrait, si possible, laisser agir les stabilisateurs économiques. Les pressions inflationnistes qui apparaissent devraient être combattues par des mesures axées sur l'offre de manière à éliminer les goulets d'étranglement sur les marchés du travail et des produits et en agissant sur la demande au moyen des politiques fiscales en tant que de besoin. Cela contribuera à créer des conditions monétaires propices à la croissance et à la poursuite de la création d'emplois.

35. La modernisation de l'économie européenne doit être énergiquement poursuivie en vue de réaliser l'objectif stratégique de l'Union. Il est primordial de mettre en œuvre rapidement les réformes structurelles visant à améliorer la concurrence sur les marchés des biens, des services et des capitaux. Les efforts visant à simplifier le cadre réglementaire du marché intérieur doivent se poursuivre. Seule une politique déterminée dans ce sens peut garantir que le cercle vertueux de création d'emplois et de prospérité croissante qui s'est

amorcé ces dernières années dans l'économie de l'UE se poursuivra. Les États membres doivent tirer parti de toute la réserve de main-d'œuvre de l'Union en améliorant les possibilités d'accès au marché du travail pour les femmes et en augmentant les taux d'emploi des travailleurs plus âgés.

36. Le Conseil européen accueille avec satisfaction les grandes orientations des politiques économiques et recommande qu'elles soient adoptées par le Conseil. Le fait que ces grandes orientations incluent la promotion du développement durable est un élément positif. Conformément aux orientations générales données par le Conseil européen de printemps, les grandes orientations des politiques économiques sont au cœur de la coordination des politiques économiques.

[...]

### **ANNEXE III**

#### **DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL EUROPÉEN DE GÖTEBORG**

[...]

Recommandation du Conseil du 15 juin 2001 sur les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté.

[...]